

**Une première sur ce territoire : un temps d'échange entre délégués de stagiaires, formateurs et responsables du transport (élus et techniciens).**

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 1<sup>ER</sup> JUIN 2015  
Centre de vie Garbejaire – VALBONNE**

**Participants**

*On aurait pu penser que c'était impossible, et pourtant, avaient répondu présents à l'invitation des délégués de stagiaires :*

- Jean Yves PETIT, vice-président du Conseil Régional PACA, délégué aux transports et à l'éco-mobilité
- Richard GALY, Vice Président Communauté des Pays de Lérins et délégué aux transports, maire de Mougins
- Jean Claude ALBERIGO, Direction des Transports et éco-mobilité, Conseil Régional PACA
- Olivier MONNOT, directeur TER SNCF
- Régine BEAUDENON, chargée de clientèle SNCF
- Fabien VIAN, directeur de la régie des transports SILLAGES, Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse (CAPG)
- Martine SIMON, Directrice, réseau ENVIBUS, Communauté d'Agglomération de Sophia Antipolis (CASA)
- Roger BARRESI, Responsable marketing, régie PALM BUS, Communauté d'Agglomération des Pays de Lérins (CAPL)
- Fanny CATROUX, Conseiller technique Ville de Mougins

*soit une représentation de la quasi totalité des autorités organisatrices et réseaux de transports du territoire, seul le Conseil Départemental n'ayant pu participer*

ainsi que :

- Gautier DERONT-BOURDIN, adjoint au Maire de Valbonne, délégué à l'emploi, à la jeunesse et à la Ville numérique
- Sabine BEGUE : responsable du PLIE de la Communauté d'Agglomération du pays de Grasse et fondatrice de la plateforme Mobilis
- Inès AGREBI, stagiaire PLIE



*Et malgré la date tardive de la réunion et la contrainte des entrées sorties permanentes en ETAPS:*

- GRETA CANNES GRASSE : Carlos MONTEIRO MOREIRA délégué stagiaire, Imane BENLAMKADDEN déléguée stagiaire, Céline JUIN, CFC, Sandy CHERENCE, formatrice
- UFCM : Ferjani OLFA stagiaire ; Cédric PINEAU coordinateur ETAPS :
- LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT : Elsa QUINTUS, stagiaire ; Catherine GRAS formatrice :
- GRETA ANTIPOLIS : Amélie CHEVALIER, déléguée stagiaire ; Fanny NOTA formatrice
- AFC ADRAFOM 06 : Doumia BARECHE déléguée stagiaire, Michèle CHAPELET, coordinatrice :

*Soit 5 des organismes ETAPS du territoire, ITEC et ASPROCEP s'étant excusés*

### **Animation**

- Dominique OLLIVIER, chargée de mission MSE
- Sandrine ROLLANDIN, chargée de mission Région PACA
- Elsa LETELLIER, chargée de mission MSE

### **Ordre du jour**

- Rappel du contexte de la réunion et présentation des participants (voir Power point ci joint).
- Présentation des problématiques par les stagiaires (voir tableau ci joint).
- Echanges sur les pistes d'actions.
- Présentation d'un questionnaire élaboré par les stagiaires d'ITEC, en vue de mieux connaître les utilisations et difficultés rencontrées par les stagiaires.

\*\*\*

## **1) Rappel du contexte de la réunion et présentation des participants**

Cette rencontre est :

- inscrite dans le cadre de « *Mission (im)possible ?* », dispositif participatif animé, par l'association Moderniser Sans Exclure avec le soutien de la Région PACA.
- avec l'objectif de faire vivre des espaces d'expression des stagiaires de la formation professionnelle, en vue d'améliorer les politiques qui les concernent.
- et pour 2015, un atelier participatif régional : « *Stagiaires, acteurs de nos conditions de vie !* »
  - ✓ défini sur la base des préoccupations des stagiaires.
  - ✓ décliné en sous thèmes sur l'ensemble des territoires de la Région : *logement, santé, transports, culture, communication sur les aides, banques, rémunération.*
  - ✓ et sur le COTEFE de Cannes Grasse Antibes, **centré sur la question des transports.**



Après cette mise en contexte, il a été proposé aux participants de se présenter en prenant appui sur les cartes du territoire.

## 2) Présentation des problématiques les stagiaires.

Les délégués du GRETA Cannes Grasse ont présenté les problématiques à l'origine et issues de leurs recherches sur les différents réseaux de transports du territoire (voir tableau joint).

## 3) Éléments de réponses apportés par les responsables transports.

### *Pourquoi la question du transport est si difficile ?*

#### Une responsabilité partagée

Aujourd'hui, les transports sont de la responsabilité de 3 types de collectivités territoriales : la Région, le Département et la Communauté d'agglomération, soit, pour le territoire, 5 autorités organisatrices des transports : la Région, le Département, les 3 Communautés d'Agglomération (CASA, CAPL et CAPG).

Cette organisation en « mille feuilles » explique en partie les difficultés soulevées par les stagiaires : manque de lisibilité et d'harmonisation de l'offre de transports et de l'offre tarifaire, absence de carte unique, inégalités territoriales.

#### Une grande complexité

A cela, s'ajoute la complexité du sujet. En effet, améliorer les transports et l'accès aux transports, c'est conjuguer différents axes de travail complémentaires, mais parfois contradictoires :

- Faire baisser les coûts pour l'usager tout en développant une offre qui puisse, à la fois, répondre à des besoins différents (actifs/non actifs, scolaires/stagiaires/étudiants ...etc.) et/ou mal connus et prendre en compte des dimensions d'aménagement du territoire et de respect de l'environnement avec une adaptation aux particularités de la zone et la qualité du service rendu.
- Mieux communiquer sur l'offre de transport (sites plus clairs, carte sur l'ensemble des offres des transports) et sur l'offre tarifaire.
- Harmoniser les tarifs et les modes d'accès (carte unique).
- Développer la coordination entre les différents réseaux, et notamment les pôles d'échange permettant de conjuguer différents modes de transports sur un même trajet (Développement du pôle multimodal).

Ainsi la responsable d'une compagnie de bus précise que le choix entre une attractivité basée sur le tarif ou sur une offre qui prendrait aussi en compte celle des opérateurs voisins



soulève des dilemmes pour les opérateurs transports.

*Une connaissance des besoins à étendre et à actualiser.*

La nécessité de mieux connaître, actualiser et prendre en compte les besoins est également soulignée. A titre d'exemple, les horaires des TER, fixés il y a 10 ans, ne correspondent plus à la mobilité actuelle des citoyens de Paca. De la même façon, la réflexion sur les transports se fait avec les usagers actifs occupés, les étudiants ou les scolaires et très peu avec les actifs inoccupés.

**Ce qui à moyen terme pourrait rendre les choses plus faciles :**

En 2017, compte tenu de la réforme en cours, les Régions et les Communautés d'agglomérations devraient être les seules à avoir compétence en la matière. Cela devrait faciliter l'harmonisation des trajets, horaires, abonnements, tarifs ...etc.

**Ce qui avance ou est en « bonne voie »**

Les responsables transports du territoire sont engagés sur plusieurs axes de travail :

- Développer des lignes « supra agglomération », de qualité, moins longues en temps (trajets directs réduisant la durée de trajet) et couvrant plusieurs communautés d'agglomérations  
*(Ainsi un groupe de travail impliquant les agglomérations de Grasse, Cannes et Antibes a été mis en place en vue de créer des lignes rapides entre ces territoires.)*
- Communiquer sur les sites de manière claire : renforcer les informations liées à la complémentarité des horaires, des trajets et à l'existence de moyens alternatifs. Cette démarche est en cours avec plusieurs outils d'information en ligne, qui évoluent (Conseil général, compagnie de transport et communauté d'agglomération...etc.) Adapter les informations aux personnes illettrées (réflexion sur des signalétiques adaptées, communes et claires).
- « Eduquer à la mobilité » en partenariat avec les acteurs de terrain.
- Accompagner l'utilisation des sites existants ([www.ceparou06.fr](http://www.ceparou06.fr) pour le département; [www.pacamobilite.fr](http://www.pacamobilite.fr) pour la région) et lever les craintes liées au covoiturage par exemple.
- Développer les moyens alternatifs de déplacement.
- Renforcer l'information sur les sites de covoiturage tel que [www.departement06.fr](http://www.departement06.fr)
- Travailler à la mobilité pour rendre les territoires attractifs et qualitatifs en valorisant le gain de temps (moins d'embouteillages) et donc aussi la productivité. (Exemple : chaque jour sur l'axe Cannes Nice c'est plus de 5500H de perdues par jour en terme de productivité, à cause de la mauvaise circulation).
- Aller vers une carte unique pour l'ensemble des réseaux.
- Mieux prendre en compte les déplacements des actifs inoccupés dans l'offre proposée (horaires, tarifs) et les différents profils.



## *Et demain, pour les stagiaires ETAPS, et plus globalement pour les stagiaires de la formation professionnelle du territoire.*

**La situation particulière des stagiaires ETAPS est évoquée sous 2 angles :**

### **Des contraintes spécifiques**

- La commande publique régionale de formation (cahier des charges) implique que les stagiaires puissent se rendre en formation sur des lieux parfois éloignés de leur domicile (cartographie de l'offre de formation), effectuer des démarches de recherches de stages et réaliser ces stages, participer à des activités (forum emploi, activités culturelles, sportives ...etc.).
- Chaque opérateur de transport propose des tarifs d'abonnement attractifs, avec cependant des critères de réduction variables (jeunes jusqu'à 22 ou 25 ans selon les réseaux, statut DE ...etc.).
- Selon leurs objectifs de déplacements, les stagiaires peuvent être amenés à utiliser plusieurs réseaux de transports et donc à cumuler des abonnements, ce qui est le plus souvent incompatible avec le montant de leur rémunération.
- Enfin, le parcours particulier des stagiaires est un parcours « hybride » : ils passent de périodes de formation, à des périodes d'emploi, de demandeurs d'emploi et de retour en formation.

Tout en précisant qu'il est difficile de multiplier les catégories de « profils d'utilisateurs », les responsables confirment la nécessité et l'intérêt de faire remonter des besoins dont ils peuvent ne pas avoir connaissance. Ainsi, Monsieur Galy rappelle que des demandes spécifiques ont déjà été étudiées et retenues (ex des 14/15 ans avec une gratuité sur la zone Cannoise).

De façon générale, il a été rappelé que les usagers pouvaient participer à ces réflexions dans le cadre des comités de veille, d'utilisateurs et/ou en par courrier d'information aux communautés d'agglomération.

### **Des trajets problématiques.**

Pour avancer sur cette question (problématique 3), l'organisme de formation ITEC a travaillé avec ses stagiaires sur un questionnaire destiné à mieux connaître leur utilisation des transports et à identifier les trajets problématiques.

Testé sur seulement quelques stagiaires, il est proposé que ce questionnaire soit diffusé à tous les stagiaires ETAPS du COTEFE 4, voire à l'étendre aux ETAQ, afin de pouvoir faire remonter les résultats aux autorités de transport.



Sur les conseils des participants, des modifications seront apportées au document :

Possibilité de réponses multiples, renseigner l'âge, le lieu de résidence du stagiaire, les zones de stage et le lieu de formation.

Compte tenu du calendrier des ETAPS, ce travail se fera à la rentrée (questionnaire à affiner, puis à diffuser et exploiter et résultats à présenter par écrit et/ou oralement, lors d'une réunion des instances « pluri-autorités de transports » mises en place sur le territoire).

### **La carte ZOU !**

Enfin, concernant la carte Zou, Madame Beaudenon rappelle qu'il existe un formulaire simplifié dont les OF disposent pour permettre aux stagiaires de justifier de leur statut, lors de la demande de carte ZOU ! Il semble que les problèmes pour obtenir la carte en gare soient moins nombreux qu'auparavant. Toutefois, Madame Beaudenon rappelle qu'elle est à la disposition des organismes pour tout problème rencontré : [regine.beaudenon@sncf.fr](mailto:regine.beaudenon@sncf.fr).

Enfin, dans la réflexion sur les transports, avec des expérimentations en Paca, sur une évolution de la carte Zou vers plusieurs moyens de transport est à étudier avec les partenaires, pour compléter la réflexion sur les moyens de développer la mobilité.

La réunion se termine avec une volonté partagée de prise en compte des réflexions portées à la connaissance de tous, par les stagiaires, sur le transport dans le COTEFE.

Le compte rendu sera transmis aux participants ainsi qu'aux organismes de formation et acteurs du transport non présents afin que tout le monde puisse être associé aux suites à donner.

